

lettre ouverte au Ministre des Outre Mer

Monsieur le Ministre des Outre-mer,

Le carburant est une énergie vitale pour la mobilité des 2 millions de concitoyens et l'activité de plus de 100 000 entreprises en Guadeloupe, Martinique, Guyane, à la Réunion et à Mayotte.

C'est parce que chaque jour, nous sommes à leur service, que nous vous demandons à nouveau de nous écouter. Nous les raffineurs, les importateurs, les distributeurs, les stockistes, les gérants de stations-service, les transporteurs, les sous-traitants, les fournisseurs et plus généralement l'ensemble des salariés du secteur.

Malgré des sollicitations répétées et pour des raisons que nous ignorons, votre Ministère s'entête à ne pas vouloir dialoguer, à ne pas vouloir écouter, à ne pas vouloir chercher à comprendre. Et nous voilà aujourd'hui mis devant le fait accompli, informés en novembre de nouvelles dispositions à appliquer dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et dont les conséquences économiques et sociales seront désastreuses.

En prétextant vouloir redonner du pouvoir d'achat aux habitants des Outre-mer, c'est la sécurité de leur approvisionnement en carburants et leur capacité de déplacement que vous fragilisez. Mais au-delà, c'est l'existence même de toute une filière que vous mettez en péril, avec près de 7 000 emplois directs et indirects et plus de 500 entreprises mobilisées par l'ensemble de la filière dans les départements d'Outre-mer.

**Tout cela pour quel résultat au final ? Une inévitable hausse des prix à la pompe si les mesures envisagées par le projet de décret sont appliquées en l'état.**

Monsieur le Ministre, sachez que l'ensemble du secteur est las de se voir si souvent et si injustement mis en cause dans vos propos. C'est une insulte pour l'ensemble des acteurs de la profession et pour les équipes qui s'engagent quotidiennement à servir les habitants des Outre-mer.

Monsieur le Ministre, nous en appelons donc solennellement aujourd'hui au sens des responsabilités de l'homme d'Etat qui ne saurait sacrifier l'intérêt général à des calculs politiques. Il a fallu un énorme travail pour mettre en place le système actuel, au bénéfice de tous. Si votre conviction est qu'il faut à tout prix sacrifier l'existant, nous nous y opposons.

Cependant, nous réitérons notre appel à une véritable concertation qui devrait s'appuyer sur une analyse préalable objective du dispositif actuel, avec tous les représentants de la filière.

Nous pensons, Monsieur le Ministre, être dignes de respect et réclamons le droit d'être entendus.

Le 4 décembre 2013

Intersyndicale des Gérants de stations-service des DOM

SRPP

Les Transporteurs

SARA

Pour le CIH

Les Groupements de grossistes

Pour le GPP

Pour Mayotte  
CJW